

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES préscolaire

Voici comment le développement global de votre enfant sera apprécié cette année.

Éléments d'observation

Les éléments d'observation reposent sur des manifestations ou des faits vécus dans le quotidien de la classe qui permettent à l'enfant de développer des attitudes et des comportements (savoir-être) ainsi que des démarches et des stratégies (savoir-faire) ou de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances (savoirs).

Ces manifestations aident le titulaire à cerner le cheminement de l'enfant sur son continuum de développement et de constater comment il réagit seul ou avec de l'aide.

Communication

L'interprétation des observations par le titulaire s'appuie sur ses connaissances de l'enfant et de son développement global, sur le programme d'activités de l'éducation préscolaire et sur son jugement professionnel.

L'analyse qui en découle permet de faire prendre conscience à l'enfant de ses apprentissages, de l'aider à progresser et d'adapter ses interventions aux forces et aux besoins décelés. Cette communication peut être enrichie d'exemples concrets (ex. : photos, portfolio, commentaires, transcriptions d'une discussion), ce qui permet aux parents de mieux comprendre la manière d'apprendre de leur enfant dans les différents domaines de développement.

Domaines de développement

Les cinq domaines suivants seront observés tout au long de l'année : physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

Enfants ayant des besoins particuliers

Les manifestations observées par le titulaire guideront la différenciation pédagogique et la mise en œuvre d'interventions ciblées, le cas échéant.

L'APPRÉCIATION (ÉVALUATION)

Au bulletin, **les résultats appelés constats** indiquent l'état du développement des domaines propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une appréciation.

S'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan du niveau de développement atteint par l'enfant pour chacune des compétences dans les domaines propres au programme d'activités du préscolaire vous sera communiqué.

(Régime pédagogique, MEQ, 2023-2024)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2025.

Premier bulletin

Ce bulletin couvre la période du 2 septembre au 20 novembre 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 20 novembre. La visite des parents est prévue le 20 novembre.

Deuxième bulletin

Ce bulletin couvre la période du 20 novembre 2025 au 13 mars 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 13 mars 2026. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement dans la semaine du 24 au 28 mars 2026.

Troisième bulletin (Bilan de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 13 mars au 23 juin 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 10 juillet 2026.

Étapes/ Compétences	C1 Accroître son développement physique et moteur	C2 Construire sa conscience de soi	C3 Vivre des relations harmonieuses avec les autres	C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit	C5 Découvrir le monde qui l'entoure
1 ^{re} communication	X	X	X	X	X
1 ^{re} étape	X	X	X	X	
2 ^e étape	X	X	X	X	X
3 ^e étape	X	X	X	X	X

- Pour la 1^{re} et la 2^e étapes, les compétences appréciées sont au choix de l'équipe-cycle. Toutefois, chacune d'elle doit faire l'objet d'un minimum de 2 appréciations pendant l'année scolaire, la 3^e étape étant obligatoire.

Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Domaines de développement, compétences et axes de développement

